



Date historique dans le sport Français

Dans ce numéro :

Financement de la vie associative	2
La sécurité d'une convention pluriannuelle	2
Le danger des liens familiaux entre dirigeants et prestataires	2
La ville du sport de demain	3
Natation : bientôt un grand centre	3
Gouvernance des fédérations	3
FFCT : Grosse colère du président	3
Record de participation aux JO D'Eté	4
La FIA, fédération olympique	4
Dinard célèbre les JO	4
CIO : les dernières nouvelles	4
Sanction	5
Arbitrage	5
Drame de Port Said	5
Football au Brésil	5
Coupe du Monde de football	5
Le rugby double le football	5
Rugby : Assises	7
Dossier : Le dopage -2e partie	9
Echos 94	10

C'est le titre du communiqué de presse du 27 mars émanant du Comité National Olympique et Sportif Français

"Le CNOSF souhaite exprimer sa très grande satisfaction et son enthousiasme après la décision du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) d'attribuer une fréquence sur la TNT gratuite à une chaîne 100% sport et pour tous les sports.

Militant depuis de nombreuses années pour la création de cette chaîne qui sera une innovation dans le paysage audiovisuel français, le CNOSF voit ainsi se concrétiser les efforts déployés pour sa création et s'en réjouit profondément pour l'ensemble du sport français. Le CNOSF remercie vivement toutes celles et tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à cette décision historique.

Par ailleurs, le CNOSF apprécie que le CSA ait porté son choix sur l'Equipe HD, opérateur qui avait lui-même souhaité accompagner dans sa démarche pour créer cette chaîne adossée à une plateforme numérique, à l'issue d'une procédure de consultation transparente et librement consentie par tous les parties prenantes."

DOIT-ON S'EN REJOUIR ?!

Dans un premier temps on peut considérer qu'il s'agit d'une très bonne nouvelle et céder à l'euphorie générale au lendemain d'une victoire qui est historique pour le sport français. Ce moment passé, et la mise en service de cette chaîne venant, se posera inévitablement la question de son contenu et sa ligne éditoriale qui dictera la programmation des diffusions.

L'argumentation du CNOSF et de son président, Denis Masseglia, a toujours été que cette chaîne devrait permettre à tous les sports de profiter d'une couverture médiatique, intention à laquelle nous ne pouvions que souscrire. Dans la pratique la tâche sera plus compliquée au regard du nombre de disciplines et de l'opérateur qui sera le maître d'œuvre.

La question se pose : quel sera le poids du CNOSF dans les décisions qui seront prises, sachant qu'il existe un principe en matière d'information, c'est la direction de la rédaction qui fait le choix des sujets qui seront diffusés. Cette règle permet aux journalistes de ne pas subir, à priori, des influences extérieures. Les enjeux étant considérables pour les sponsors et partenaires des fédérations, il risque d'y avoir du sport.

Nous allons donc poser la question de cette régulation au CNOSF qui devrait pouvoir nous apporter des réponses aux questions que nous ne manquerons pas de poser. Dans un but de clarification et d'explication, le CNOSF serait bien inspiré de faire une conférence publique qui permettrait de présenter le dossier, et de donner tous les détails pratiques sur la programmation de cette chaîne, qui sera l'élément déterminant de l'appréciation et de la compréhension du mouvement sportif français.

Financement de la vie associative

On sait que c'est un problème qui sera un enjeu à l'avenir, et beaucoup de personnes éminentes se sont penchées sur le sujet. Selon Christian Sautter, président de France Active, le financement public aux associations est incontournable car celles-ci sont « *des combattants de la bataille de l'emploi et du développement territorial* ».

Le soutien public pour éviter les inégalités entre les territoires est indispensable, il est substantiel à une solidarité, particulièrement en temps de

crise. D'autre part ces aides permettent de faire effet de levier auprès d'autres financeurs, de mobiliser du crédit auprès des banques. Ces dernières sont très réticentes pour apporter une aide aux associations qui sont perçues comme un public fragile. On se doit d'ajouter que par contre les banques ne manquent pas de proposer des placements aux associations sur les divers livrets qui leurs sont réservés.

On doit donc créer des outils pour rendre les finances des

associations plus lisibles et valoriser les actions. Dans ce dernier domaine, il est nécessaire de prendre en compte l'importance de la communication, elle permet de faire connaître les besoins et les difficultés. Il est indispensable d'instaurer un climat de confiance avec ses partenaires.

Le financement associatif doit être perçu comme un investissement au profit de l'intérêt général, et pas comme un investissement passif, une sorte de « charité » qui

donne bonne conscience, à nous de le démontrer.

Si les financements privés restent marginaux (dons et mécénats ne représentent que 3% des ressources associatives) ils sont encore plus faibles pour le sport. On ne doit pas pour autant les négliger, car les financements publics sont à la baisse, alors autant prendre les devants pour trouver quelques recettes complémentaires, même si elles demeurent marginales.

La sécurité d'une convention pluriannuelle

Contrairement à ce que l'on se plaît à penser ou à laisser croire, une convention pluriannuelle ne constitue en rien un droit pour une association remplissant les conditions pour l'obtenir.

La décision d'accorder ou non la subvention est discrétionnaire, chaque année elle peut être remise en question afin de ne pas déroger au principe d'annualité budgétaire des

collectives publiques. Du reste dans le modèle de convention d'objectifs pluriannuelle entre l'Etat et les associations, dont les collectivités se sont inspirées, on parle de montants prévisionnels. Donc même si toutes les clauses de la convention sont respectées, il existe déjà un paragraphe sur les conditions de résiliation de la convention qui ne peuvent s'opposer à ce fameux principe d'annualité budgétaire.

Ce principe est rarement utilisé, ce n'est pas pour autant qu'il n'existe pas et qu'une subvention, dès lors, peut-être revue à la baisse.

Il ne peut exister de sécurité absolue mais c'est quand même mieux pour une association d'avoir ce type de convention, c'est « bon pour le moral » !!!

« Il ne peut exister de sécurité absolue, mais c'est quand même mieux »

Le danger des liens familiaux entre dirigeants et prestataires

Le paiement de prestations à un membre de sa famille sur des justificatifs insuffisants, ou le refus du dirigeant élu de faire la transparence sur la situation, peut amener à de graves conséquences de deux natures :

- Mise en cause d'une gestion désintéressée, et requalification de l'association au régime d'une entreprise.
- Demande de destitution du dirigeant qui ne peut être prononcée que par l'Assem-

blée Générale, même si ce point n'est pas à l'ordre du jour.

Toute dissimulation volontaire de la part du dirigeant engage sa responsabilité personnelle; sont visés en premier le président et le trésorier.

Si les cas demeurent assez rares, c'est dû en partie à une certaine ignorance en la matière, et plus généralement à une tradition qui confine à une omerta. Effectivement il sem-

ble toujours gênant d'aborder un sujet de cette nature, c'est toujours délicat et on préfère régler le problème en interne, bureau ou comité directeur, sans toujours bien mesurer les risques que l'on fait courir à l'association en cas de dénonciation.

De notre point de vue, quand le fait est avéré, on doit immédiatement s'en saisir et trouver une solution. C'est tout de même un problème éthique que la simple morale réproouve.

« quand le fait est avéré, on doit immédiatement s'en saisir et trouver une solution »

La ville du sport de demain

Ce projet imaginé par le CNOSF, et qui selon le président Denis Massegli doit « *Faire du sport un enjeu pour la France* », est une idée qui s'inscrit dans une logique de renforcement du rayonnement mondial du sport national et de la France. Le projet s'appuie sur une synergie forte entre l'Etat, la Région, les collectivités de l'Ile-de-France et le mouvement sportif.

Une mission dans le cadre du Grand Paris a été confiée à trois inspecteurs généraux du Ministère des Sports, de la Ville, et de l'Environnement qui rendront leurs conclusions sur la faisabilité technique et économique du projet fin avril 2012. Si les conclusions de l'étude sont positives, il y aura ensuite un échéancier qui conduira à un choix du site et aux divers appels d'offres. Le lancement des travaux est prévu pour

2017, ce qui peut nous interpeller, nous Val-de-Marnais.

En effet il est difficile de ne pas s'interroger sur les conséquences qu'un projet, plus qu'ambitieux, pourrait avoir sur l'implantation du Grand Stade de Rugby en Val-de-Marne lui aussi à l'horizon 2017, surtout quand on voit en détail le foncier qui serait nécessaire au projet du CNOSF, et tout ce qu'il prévoit comme infrastructures,

notamment sportives et commerciales...

Cette ambition aurait pour objectif principal une candidature du Grand Paris aux J.O de 2024. Quand on voit le retrait de la course de l'Italie au J.O de 2020, on est en droit de penser que le projet risque de trouver rapidement des limites financières, même pour les plus optimistes !!!

Natation: bientôt un grand centre?

Promis avec d'autres équipements après l'échec de la candidature de Paris aux JO de 2012, le Grand Centre Aquatique en est toujours à l'état de projet.

La France qui a dans ses rangs certains des meilleurs nageurs

mondiaux, ne parvient pas à finaliser cette réalisation dont l'implantation est prévue à Aubervilliers.

L'Etat reste le principal acteur avec 16 millions, mais les acteurs locaux (ville, communauté d'agglomération, ville de

Paris et région Ile de France) peinent à parvenir au budget total de 70 millions d'euros.

Avec cet équipement, la France pourrait se porter candidate à l'organisation de grands événements internationaux.

« *les acteurs locaux peinent à parvenir au budget total de 70 millions d'euros* »

Gouvernance des fédérations

Sujet récurrent, le CNOSF vient d'aborder, à nouveau et à un an du renouvellement des mandats, cette question. Une mission dite d'information et animée par David LAPPARTIENT (FFC) a recensé huit enjeux :

• Membres, composition de

l'Assemblée Générale

- Collège électoral, Organes dirigeants,
- Mode de scrutin,
- Rémunération des dirigeants,
- Limite d'âge,
- Représentativité féminine,

- Place des ligues professionnelles.

Si on n'impose rien, on espère que le mouvement sera animé par des fédérations majeures qui entraîneront les autres dans leur sillage.

« *on espère que le mouvement sera animé par des fédérations majeures* »

FFCT : Grosse colère du Président

Le Président Dominique LAMOULLER, d'habitude consensuel, vient d'adresser un courrier au Ministre des Sports et au Président du CNOSF (extraits) :

« *Sur environ 110 fédérations sportives et associations nationales agréées par l'Etat, la Fédération Française de Cyclotourisme se situe au 9ème rang des fédérations unis-*

port avec 3095 clubs affiliés, et au 22ème rang en termes d'effectifs avec 123 000 licenciés dont 23 000 féminines et 10 000 jeunes de moins de 18 ans. Ce qui, dans une discipline de pleine nature, avec pour leitmotiv le sport pour tous et dont la participation aux randonnées reste ouverte à tous, est loin d'être négligeable.

Au regard des données chiffrées rendues publiques (voir pièce jointe), relatives aux conventions d'objectifs qui lient votre ministère aux fédérations sportives, force est de constater que le montant attribué à notre fédération place celle-ci dans les dernières classées avec un taux d'aide extrêmement faible (2,37%). Le taux moyen d'aide aux fédérations se situant

aux alentours de 22%.

Cette situation n'est pas nouvelle, mais je ne peux l'admettre après 43 ans de bénévolat sportif dont la plupart consacrés à des mandats nationaux. Elle est d'autant plus inadmissible qu'elle va à l'encontre des préceptes fondamentaux et humanistes de Pierre de Coubertin ».

Record de participation aux Jeux Olympiques d'Été

A défaut de médailles, ces records méritent d'être rappelés :

- 9 participations : Hubert Raudaschl (AUT, voile, 1964-1996), Ian Millar (CAN, équitation, 1972-2008)

- 8 participations : Piero d'Inzeo (ITA, équitation, 1948-1976), Raimondo d'Inzeo (ITA, équitation, 1948-1976), Durdward Knowles (GBR/BAH, voile, 1948-1988), Paul

Elvstrom (DAN, voile, 1948-1988), Afanasijs Kuzmins (URSS/LET, tir, 1976-2008)

- 7 participations : Kerstin Palm (SUE, escrime, 1964-1988), Ivan Osier (DAN, escrime, 1908-1948), John Plumb (USA, équitation, 1964-1992), François Lafortune (BEL, tir, 1952-1976), Ragnar Skanaker (SUE, tir, 1972-1996), Merlene Ottey (JAM/

SLV, athlétisme, 1980-2004), Francisco Boza (PER, tir, 1980-2004), Jeannie Longo (FRA, cyclisme, 1984-2008, série en cours), Rajmond Debevec (YOU/SLV, tir, 1984-2008), Josefa Idem Guerrini (RFA/ITA, canoë, 1984-2008).

A noter qu'ils sont actuellement 61 à avoir participé à six éditions des Jeux Olympiques d'été.



Hubert RAUDASCHL



La FIA, Fédération Olympique

La Fédération Internationale Automobile, dont le Président est Jean TODT, a été officielle-

ment intégrée à la famille olympique, ce qui implique qu'elle s'engage à respecter la

charte olympique, et qu'elle mette en place une commission des athlètes.

Dinard célèbre les JO

La ville de l'ancien président du CNOSF, Henri SERANDOUR, en collaboration avec le CDOS 35, propose une exposi-

tion sur les Jeux Olympiques qui rassemble quelques symboles forts de l'olympisme : médailles, tenues, flambeaux,

planche de timbres dédiée par François MITTERRAND et diplôme signé par Pierre de COUBERTIN.

CIO: les dernières nouvelles

- Le richissime magnat de la presse mexicaine, Mario VAZQUEZ RANA (80 ans) a démissionné du CIO dans des conditions assez particulières. Il était très proche de Juan Antonio SAMARANCH, décédé en 2010.

- Cinq candidats tenteront d'être élus au CIO lors de la session de Londres.

- Le cycliste Venceslav EKIMOV attend toujours la médaille d'Or d'Athènes de 2004, le vainqueur du « contre la montre », l'américain Tyler HAMILTON, ayant été disqualifié pour dopage (manipulation sanguine). Au-delà du mois d'août, il y aura prescription !

- La Syrie sera représentée à Londres par 4 ou 5 athlètes. Dans la catégorie des délégations dont la présence n'est pas souhaitée, il ne reste plus que le Kosovo et le Sud Soudan. Toutefois, des athlètes de ces pays seront peut-être autorisés à participer sous les couleurs olympiques.

cavalière et que le Qatar, candidat aux JO de 2020, pourrait sélectionner une femme.

« Certains pays refusent de sélectionner des femmes pour les JO »

« La Syrie sera représentée à Londres »

- Certains pays refusent de sélectionner des femmes pour les JO, ce qui est contraire à la charte olympique, mais il se dit que l'Arabie Saoudite pourrait envoyer à Londres une

- Changement de nationalité avant les JO : certains athlètes ont été admis à représenter un autre pays que celui de 2008. Parmi eux, Yamile ALDAMA, championne du monde de triple saut (en salle), représentera la Grande-Bretagne. En 2008, elle s'était présentée sous les couleurs du Soudan, et avant sous celle de son pays de naissance : Cuba.



Mario VASQUEZ RANA



Yamile ALDAMA

Dossier : Questions aux candidats à la Présidentielle

Le très sérieux bimensuel Jurisassociations, dans son numéro 455 du 15 Mars a interviewé quatre candidats et une candidate sur des sujets de financement et de représentation des associations. Nous avons voulu faire un résumé des réponses, en essayant de bien respecter la teneur des propos sur les trois questions :

1°/ Financement. Les collectivités locales ont de plus en plus recours aux appels d'offres au détriment des subventions : quelles solutions proposez-vous pour sortir de cette spirale concurrentielle ?

François Bayrou (extraits)

La règle c'est la subvention ; l'appel d'offres l'exception.

François Hollande (extraits)

Les appels d'offres ne peuvent-être l'unique mode de financement des associations. La subvention doit pouvoir permettre l'expression du projet associatif, mais aussi l'innovation sociale et l'expérimentation.

Eva Joly (extraits)

On pourrait mettre en place à chaque niveau territorial un jury populaire éclairé orientant le choix des subventions.

Jean-Luc Mélenchon (extraits)

Il faut sécuriser les collectives qui souhaitent aider les associations à remplir leur rôle en matière de démocratie locale, de développement des territoires, de besoins fondamentaux de la population aux droits, de culture...de pratiques sportives.

Il faut supprimer la circulaire Fillon, déjà obsolète, et définir par voie législative ce qu'on entend par service d'intérêt économique général

(SIEG), de manière concertée avec les instances représentatives du secteur associatif.

Nicolas Sarkozy (extraits)

Les collectivités territoriales s'administrent librement. Elles décident de recourir ou non, selon leurs besoins, à la procédure d'appels d'offres. L'appel d'offre place chacun face à ses responsabilités, il est garant de la transparence et de la bonne utilisation de l'argent public et incite chacun à s'inscrire dans une logique d'efficacité et de saine gestion.

2°/ Représentation. Comment comptez-vous améliorer la représentation des associations dans les institutions et, par là même, favoriser la participation des citoyens aux grands enjeux de société ?

François Bayrou (extraits)

Conforter le mouvement associatif dans sa légitimité par un dialogue organisé. Mais le choix le plus juste, l'arbitrage le plus judicieux ne peuvent se faire « hors sol », sans étude de la situation. Il faudra donner ce temps au débat.

François Hollande (extraits)

Les associations sont des acteurs de terrain dont la précieuse expertise doit être mise à contribution lors de l'évaluation des politiques publiques. Elles doivent donc être associées, consultées dans le cadre des processus de décision de la puissance publique, tant au niveau local qu'au niveau national.

Eva Joly (extraits)

Reconstruire un lien permanent entre l'Etat central, collectivités territoriales, syndicats, patronat, associations. J'encouragerais les régions à

en faire autant ; la formidable mutation appelée par la crise sollicite la mobilisation de toute la société.

Jean-Luc Mélenchon (extraits)

Les associations représentent l'un des trois piliers de notre vie démocratique avec les partis politiques et les syndicats. Nous proposons la création d'un ministère de l'Education populaire et des Libertés associatives pour mener une politique associative digne de ce nom dans la durée.

Nicolas Sarkozy (extraits)

Le HCVA (Haut conseil de la vie associative) installé le 20 Octobre 2011, vise précisément à renforcer le dialogue entre les institutions et les associations. Composé de 25 membres du monde associatif, de cinq personnes qualifiées et de deux parlementaires, le HCVA sera saisi de tout projet de texte législatif ou réglementaire. Le HCVA sera chargé de faire des propositions et des recommandations en faveur du développement et de la valorisation du monde associatif.

3°/ Initiative. Quelle sera la première mesure que vous prendrez en faveur des associations ?

François Bayrou (extraits)

Je commencerais par mettre en place des mesures destinées à favoriser l'engagement, rendre visibles les initiatives associatives, sensibiliser les jeunes afin de valoriser les constructions collectives et citoyennes et de transmettre le goût d'agir ensemble. Pour cela, je souhaite que, dans chaque établissement scolaire soit mise en place une journée nationale de l'engagement, permettant no-

tamment aux associations de venir présenter leurs actions, leurs projets et de transmettre leurs valeurs citoyennes.

Eva Joly (extraits)

Remettre en chantier la loi cadre pour l'économie sociale et solidaire. D'ici là, une centaine de milliers d'emploi peuvent être créés par simple consolidation des multiples contrats d'insertion et augmentation des subventions ou dégrèvement fiscaux pour l'ensemble des associations s'occupant du social ou de l'environnement.

Jean-Luc Mélenchon (extraits)

Sécurisation des financements en redonnant leur place aux aides aux fonctionnements et en simplifiant les conventions pluriannuelles d'objectifs, notamment pour les petites et moyennes associations, mais aussi par une sécurisation des salariés.

Nicolas Sarkozy (extraits)

J'inviterai tous les acteurs à une nouvelle conférence nationale de la vie associative pour définir, ensemble et très concrètement, nos nouvelles priorités. Nous devons poursuivre la valorisation du bénévolat, la sécurisation des financements des associations. Celles-ci devront être mieux associées et consultées dans le cadre des réformes fiscales ou des lois budgétaires. Ma priorité sera de relancer le mécénat, qui m'apparaît comme une clé du développement associatif.

Bien entendu nous invitons vivement nos lecteurs à consulter la revue Jurisassociations pour avoir l'intégralité des réponses qui ont été faites par les personnes citées.

Tennis, la grogne dans le top 100

Il s'avère que le trio de tête au classement ATP ne cesse de se partager des gains de plus en plus élevés. On constate que depuis 2007 Fédérer, Nadal et Djokovic se partagent entre 20 et 26 % du « Prize money ». On sait que quand ces joueurs sont à l'affiche d'un tournoi, ils présentent un attrait incontestable pour les spectateurs et les sponsors.

Cette situation normale dans un sport où l'argent est l'un des moteurs, conduit à une augmentation des gains pour le haut du tableau, alors que dans le même temps ceux qui sont dans les premiers tours, ne voient pas leurs grains progresser. Ce sont donc ces joueurs des premiers tours qui

grognent, car sans leur présence il n'y aurait plus de tournois, sauf des exhibitions. Il y a eu ces dernières années une inflation telle que les écarts se sont creusés d'une manière plus qu'exponentielle

« *L'intérêt général avant l'intérêt personnel [...] sujet qui touche toute la société* »

Roger Fédérer, président du conseil des joueurs, a déclaré : « *Je pense que c'est un circuit de gagnant, donc l'argent est là pour tout le monde qui joue.*

Maintenant nous souhaiterions que les compétiteurs des premiers tours reçoivent aussi une augmentation. »

Andi Roddick, ancien joueur du Top 4, a décrit la situation : « *C'est comme une guerre civile à l'intérieur du sport. Je ne sais pas si on peut trouver une solution à moins que les gens ne fassent passer l'intérêt du sport avant le leur.* »

Il semble que ce sujet puisse s'appliquer plus ou moins à beaucoup de sports professionnels, et dans une période de crise c'est beaucoup plus sensible. L'intérêt général avant l'intérêt personnel est un vaste sujet qui touche toute la société, et qui est au cœur de l'actualité.



**DJOKOVIC
FEDERER
NADAL**

Football, salaires des sportifs professionnels

Les très hauts salaires qui ont interpellé des candidats à l'élection présidentielle, dont ceux des joueurs de foot, ont été largement commentés dans un débat dans lequel nous n'entrerons pas.

Toutefois, nous relevons qu'il a été annoncé que plus de 50% des joueurs étaient concernés

(50 % des joueurs professionnels gagneraient donc plus de 1 million d'euros par an ?), que les joueurs partiraient à l'étranger, que le spectacle serait dégradé et que les résultats des clubs français en pâtiraient, etc...

Rappelons aussi qu'un million d'euros c'est le salaire de 55

ans de travail pour un revenu mensuel de 1.500 €, et de plus de 16 ans de travail pour un revenu mensuel de 5.000 € (qui est déjà un honorable salaire).

Enfin, précisons aussi que plus de 96% des joueurs sont syndiqués.

« *50% des joueurs professionnels gagneraient plus d'1 million d'euros par an?* »

Foot: prix des places

Une récente enquête place l'Espagne en tête du peloton européen dans le palmarès du prix moyen des places pour

assister aux matchs de football : 56 € en Espagne, 52,60 € en Italie, 44,60 € en Angleterre, 32,15 € en Allemagne et 25

€ en France. En pleine crise économique, ce résultat à profondément choqué outre Pyrénées.



Football féminin

La FIFA pourrait autoriser le port du voile. Cette modification du règlement est une réponse à une requête du Vice-Président de la FIFA, le Prince Ali Bin Al Hussein, frère du roi de Jordanie. On est loin de l'olympisme où tout le monde

est en maillot, sans distinction.

Pendant ce temps, un arbitre de l'Aude a été confronté au problème et a refusé, pour ce motif, de diriger un match de promotion régionale féminine. Est-ce la meilleure manière de

vivre harmonieusement entre communautés ?

Plusieurs organisations féministes ont manifesté leur profond désaccord.



Arbitrage

La société CL Sport met actuellement au point différents équipements qui devraient révolutionner l'arbitrage. Nous en avons retenu deux :

- Le hors-jeu électronique : les joueurs sont équipés d'un GPS et le juge de tou-

che d'un bâton lumineux qui passe du vert au rouge et qui indique le numéro du joueur fautif,

- Le carton à lecteur de code barre : l'arbitre qui attribue à un joueur un carton (jaune ou rouge) passe le

carton sur le code barre imprimé sur le maillot et l'avertissement est enregistré.

Ces nouveautés seront prochainement présentées à la curiosité des dirigeants Val de Mar-nais.



Drame de Port Said

Nous avons évoqué ces incidents dramatiques (76 morts) dans notre dernier numéro et

des sanctions viennent de tomber. La justice égyptienne entend poursuivre 75 personnes

dont 9 policiers et 3 responsables de clubs !

Football au Brésil

Le Président de la Fédération Brésilienne, accusé de corruption, s'est mis en congés de maladie. Ricardo TEIXEIRA, ex gendre de Joao HAVELAN-

GE, lui-même en difficultés, président depuis 1989, est fortement contesté par sa propre fédération et par la FIFA. Il a été mis en examen par la justi-

ce brésilienne car il aurait reçu plus de 9 millions de dollars (plus de 7 millions d'euros) de « pots de vin ».



Ricardo TEIXEIRA

Coupe du Monde de football

En complément de l'information précédente, le Brésil s'est ému des déclarations du directeur de la FIFA, le français Jérôme VALCKE, sur l'avance-

ment des travaux pour la prochaine Coupe du Monde et qui aurait déclaré que « les brésiliens avaient besoin d'un coup de pied aux fesses ». Le Prési-

dent de la FIFA, Sepp BLATTER en personne, a dû monter au créneau mais les visites des sites de Cuiaba, Recife et Brasilia sont reportées.



Jérôme VALCKE

Le rugby double le football

Pour la première fois, un match de rugby a eu une meilleure audience (télévisée) qu'un match de football. En fait, il s'agit de France – Irlande,

un match officiel, le samedi, contre Allemagne – France, un match amical, le mercredi. 6,5 millions contre 6,2 millions de téléspectateurs, cela reste

anecdotique sauf que des agences de marketing sportif en ont pris note.

Sanction

L'ancien Secrétaire d'Etat aux Sports, ancien sélectionneur national et actuel manager du RC TOULON, Bernard LAPORTE vient d'être sanctionné de 60 jours d'interdiction de terrain et de vestiaires. Il est exact que ce club a été dépouillé de son ancien entraîneur

(promu à la tête de l'équipe de France) et qu'il a été l'objet de plusieurs décisions qui ont suscité de vives réactions (le Président est suspendu 130 jours). Bernard LAPORTE a reconnu les faits, insultes à un arbitre, il ne conteste pas la sanction mais revendique

« une certaine équité sur le terrain » ! Son club devrait faire appel. Se pose, en réalité, la question de la proposition, par une fédération, d'une promotion à un entraîneur sous contrat et qu'un sportif ne peut pas refuser.



Yves LAPORTE

Rugby: Assises

Les assises du rugby français, sport en pleine mutation, viennent de se tenir à Marcoussis. Dans son discours de clôture,

le Président Pierre CAMOU, confirme que tous les thèmes ont été abordés dont le projet de grand stade, sujet qui inté-

resse au premier chef, notre département.

Dossier : Le dopage—2ème partie

Alberto Contador, un destin particulier

Né en 1982, Alberto Contador est l'un des trois fils d'une modeste famille de la banlieue sud de Madrid. Un de ses frères est handicapé mental, l'autre deviendra son manager. Coureur prodige, il est repéré en 2003 par Manolo Saiz qui tombera lors de l'affaire Puerto, rejeté par ses pairs.

En 2004, Alberto Contador est victime d'une rupture

d'anévrisme qui cause une grave chute au Tour des Asturies. Il reste dans le coma plus de trois semaines et son avenir sportif est compromis. Mais en 2005, il termine son premier tour de France à la 31^{ème} place à plus d'une heure du vainqueur.

En 2006, il est soupçonné d'être impliqué dans l'affaire Puerto et est interdit de départ du Tour de France

(comme Jan Ullrich et Ivan Basso). Le 26 juillet 2006, il est blanchi par la justice espagnole. Il refuse un test ADN et l'UCI renonce à toute procédure disciplinaire bien que des poches de sang soient identifiées « AC ».

En 2007, il succède à Lance Armstrong dans l'Equipe Discovery Chanel et gagne son premier Tour de France. En 2008, son équipe (Astana)

est écartée du Tour. En 2009 il gagne malgré la présence d'Armstrong dans son équipe et qui ne lui épargne rien. En 2010, il gagne le Tour, une victoire qui vient de lui être retirée. Etc...

Suspendu avec effet rétroactif, il pourra recourir dès août prochain et annonce qu'il ne renonce pas à sa carrière.

L'affaire Puerto

Un nombre impressionnant de poches de sang est retrouvé, à Madrid, chez le docteur Fuentes, en 2006, peu avant le départ du Tour de France. De grands noms semblent impliqués, et cette affaire provoque

la chute de Manolo SAIZ, directeur sportif de Contador. L'Espagne classe l'affaire mais, sous la pression internationale est contrainte de la ré-ouvrir. Le procès est annoncé pour 2012. Il s'agit d'un vaste systè-

me de manipulations sanguines pour lesquelles de nombreux sportifs ont déjà été condamnés par leur fédération. L'Espagne reconnaît que cette affaire a été très mal gérée.



Oscar Sevilla convoqué devant le TAS

Ce coureur cycliste espagnol prometteur suspendu deux ans pour son implication, en 2006, dans l'affaire Puerto a été contrôlé positif en août 2010, dans une course secondaire, le Tour de Colombie. Considé-

rant que le coureur avait été hospitalisé suite à un accident, la Fédération espagnole a ramené la suspension de 2 ans à 6 mois. L'UCI a fait appel (appel non suspensif) et le coureur sera convoqué par le TAS

le 21 mars. Pour être complet, il faut préciser que le produit incriminé est classé dans la catégorie « produit masquant ».



Oscar SEVILLA

Yoann Offredo suspendu un an

Pour trois manquements aux règles de géo localisation, l'espoir français est suspendu 1 an de février 2012 à février 2013. La suspension est très mal

vécue par l'intéressé (il encourrait 2 ans), sa dernière infraction étant imputable à son équipe qui l'a inscrit, au dernier moment, dans une course

en Belgique. Cette décision a été prise dans un contexte défavorable (affaire Contador).



Yoann Offredo

Le passeport biologique

Validée par le Sénat, la mise en place généralisée du passeport biologique constitue une avancée remarquable qui place la France en tête de la lutte contre le dopage. Déjà adopté

par des fédérations internationales dont l'ICI, pionnière, le passeport sera utilisé comme méthode de détection à partir du 1^{er} juillet 2013 car il faut un historique. Il aurait pu être fort

utile dans le cas de Yoann Offredo (qui en a déjà un) et il devrait assouplir cette règle de localisation que beaucoup ont des difficultés à respecter.



Un réseau démantelé

Souvent montrée du doigt pour son attitude indulgente, l'Espagne, à l'approche des Jeux Olympiques, vient de frapper un grand coup en arrêtant, à

l'aéroport de Madrid, le médecin colombien Alberto BELTRAN mis en cause dans plusieurs affaires de dopage dont les derniers Jeux Olympiques

de Pékin. Lors des perquisitions, les policiers ont découvert des hormones de croissance, de l'EPO Cera, des anabolisants, etc...

Le cyclisme en première ligne

Les exemples cités font souvent référence au cyclisme. Certes, parce que ce sport fait beaucoup contre le dopage, donc il s'expose, parce que cette discipline est propice, de

par la nature de l'effort (grands tours), aux effets des produits dopants, parce qu'il y a une culture du dopage dans le vélo. Mais il n'empêche que c'est un sport qui est leader dans la

lutte contre le dopage, que c'est un ensemble de disciplines magnifiques, un sport d'épopée et que la pratique du vélo procure des joies indescriptibles.

Conférence sur le dopage du 26 Mars à Créteil

La première partie de cette heureuse initiative du Conseil Général et de l'Université Paris-Est Créteil avec l'association Envol'Moi, en partenariat avec le CDOS, animée par Thierry MAQUET, a rappelé quelques évidences sur la musculation et a été unanimement appréciée par l'auditoire.

La seconde partie, confiée, au Docteur Jean-Pierre de MONDENARD, était consacrée à un panorama assez pessimiste du dopage au cours des 50 dernières années. On connaît les thèmes et les thèses présentées depuis de nombreuses années par ce praticien, sportif émérite :

- Trop de dopage,
- Ne pas laisser la lutte contre le dopage au monde sportif,
- Contrôles anti dopage :
- On recherche des produits

interdits que les sportifs ne consomment pas,

- On ne recherche pas ou on ne détecte pas les produits utilisés.

« les produits dopants sont dans leur quasi majorité des médicaments fort utiles dans certaines pathologies et dont la production ne peut être arrêtée »

Cette seconde partie nous a un peu laissés sur notre faim comme l'ont confirmé les ques-

tions : discours un peu trop idéaliste face à un sujet sociétal (on ne se dope pas que dans le sport), quel est le gain obtenu dans la performance grâce au dopage, etc...

Il est à noter que les produits dopants sont dans leur quasi majorité des médicaments fort utiles dans certaines pathologies et dont la production ne peut être arrêtée, que dans la majorité des cas, le dopage ne peut s'entendre sans la complicité de médecins, et qu'enfin un trafic lucratif existe et est très certainement contrôlé par les entreprises à la moralité douteuse.

A noter: dans le prochain Scoop, nous vous ferons également un bilan de la deuxième conférence qui se déroule le lundi 2 avril.



STAPS—Créteil

Epidémie dans le rugby

Une procédure judiciaire tente d'éclaircir l'étrange épidémie de cancer de joueurs de rugby. Deux joueurs seraient décédés les années passées et deux joueurs de Sarlat (20 et 21 ans) seraient atteints d'un cancer à la suite de l'absorption de créatine, un produit interdit en France.

« deux joueurs [...] atteints d'un cancer à la suite de l'absorption de créatine »

La créatine augmente la masse musculaire, elle est produite par le corps et complétée par l'alimentation (viande), mais elle peut être absorbée en comprimé, pratique interdite. C'est cette dernière qui est en cause car les quantités sont largement supérieures aux besoins.



Equipe de Sarlat

Les Echos 94

8^{ème} édition de l'Ekiden du Val de Marne

Elle s'est déroulée le dimanche 18 Mars au Parc Interdépartemental de Choisy. Il y avait 91 équipes inscrites et 91 équipes enthousiastes à l'arrivée, venant de la région parisienne mais aussi de Bourgogne et du Nord de la France.

Le président du comité départemental d'athlétisme du Val de Marne, Christian Plat a tenu à remercier chaleureusement toute l'équipe de bénévoles qui ont accompli un travail remarquable, sans oublier le personnel du parc qui a contribué à la réussite de cette course par équipe.

A ce succès il convient d'associer tous les partenaires du comité et le Conseil Général qui apporte lui aussi son concours financier.

Nous souhaitons que la prochaine édition soit aussi brillante que celle-ci et que le dynamisme des bénévoles continue à perdurer, il convient donc de prendre la mesure de ce que représente l'engagement bénévole, sans quoi rien ne serait possible.

Escrime

Deux sociétaires de l'Espérance de Fontenay sous Bois ont participé au 7^{ème} tournoi international d'Herrlisheim (Alsace) les 11 et 12 février.

En catégorie vétéran au sabre, Denis Clavel remporte la médaille d'argent dans la catégorie sénior, toujours au sabre, Jean-Christophe Blesius s'incline en quart de finale face au futur vainqueur, le suisse Winiger.

Nous remercions Denis Clavel du club l'Espérance pour cette bonne nouvelle et félicitons ces deux escrimeurs pour cette belle performance.

JO, les sélectionnés Val de Marnais

Bien que l'on ne sache pas encore tous les noms et le nombre d'athlètes qui seront sélectionnés pour représenter la France à Londres, on a quand même quelques espoirs sur le Val-de-Marne.

Le dernier en date est Brice Leverdez de l'US Créteil, quintuple champion de France en badminton, qui a de très bonnes chances d'obtenir sa première sélection. On regrettera que dans cette discipline, Laura Choinet ait vu sa saison terminée à la suite d'une blessure aux championnats de France de Montauban, elle pouvait ambitionner, elle aussi, une sélection au J.O qui était à sa portée en double féminin. Elle vise désormais les J.O. 2016.

On suivra au fur et à mesure la liste des sélectionnés(es) du Val de Marne.

Réunion sur le Stade de Rugby du Grand Paris

Jeudi 22 mars, à la salle des Fêtes de la Préfecture, s'est tenue une réunion d'information sur le projet du Grand Stade de Rugby en Val-de-Marne.

Cette rencontre a permis de présenter ce grand projet pour lequel la décision de la Fédération Française de Rugby sera annoncée officiellement fin juin. Ce projet ne se borne pas à la construction d'un stade, il s'agit de créer une enceinte polyvalente au cœur d'une dynamique urbaine générée par la présence de commerces, hôtels, restaurants, logements et aussi d'équipements sportifs.

Les avantages de notre candidature ont été dévoilés, à commencer par le soutien que l'ensemble des élus du département portent au projet. Notre proximité avec Paris, l'excellente accessibilité du site grâce à un réseau de transport sans égal, ainsi que la forte fréquentation du site avec l'aéroport d'Orly et le centre commercial Belle-Epine, sont de grands atouts.

Pour en savoir plus sur ce projet, vous pouvez vous rendre sur le site officiel de la candidature www.thiais-orly-rugby.fr

Des outils de communication peuvent vous être mis à disposition pour soutenir cette

candidature sur vos événements sportifs. Pour cela, contactez Cécile Knosp au Conseil Général au 01.43.99.71.29 ou par courriel à cecile.knosp@cg94.fr. Les différents outils sont sur notre site internet www.cdos94.org, rubrique actualité.

Le CDOS était présent ...

- Le 6/03, à Champigny/Marne : CA du Parc du Tremblay—T.BILLARD
- Le 6/03, à Créteil : AG du C.D de la Retraite Sportive—C.LOPES
- Le 9/03, à Créteil : AG du C.D d'Athlétisme—C.LOPES
- Le 10/03, à Limeil Brévannes : AG du C.D des Médailleurs Jeunesse et Sports—JP.HEURTEFEU—JC.GIRARD
- Le 15/03, à Villeneuve St Georges : Inauguration du 1^{er} terrain de football en synthétique—C.LOPES—JC.GIRARD
- Le 18/03, à Créteil : Cérémonie de remises des récompenses de l'Ekiden—C.LOPES
- Le 24/03, à Champigny/Marne : Inauguration des nouveaux vestiaires Grands Jeux du Parc du Tremblay—C.LOPES—T.BILLARD
- Le 24/03, à St Maur : Coupe d'Épées Dame—J.CELERIER—JC.RAOULX
- Le 31/03, à la Queue en Brie : Inauguration des nouveaux vestiaires du stade municipal Léo Lagrange—JC.RAOULX
- Le 30 et 31 /03, à Créteil : Débat sur le thème « Sport demain, enjeu citoyen » - C.CORDIER

CDOS 94

2 rue Tirard
94000 Créteil
Tél : 01.48.99.10.07
Fax : 01.48.99.30.21
Courriel : cdos94@cdos94.org

Retrouvez tous les articles sur www.cdos94.org

Mensuel gratuit—N°ISSN 17614899—Tirage 200 exemplaires

Directeur de la publication : Christian LOPES

Rédacteurs : Alain CHALLANT, Christian LOPES, et Jessica LOPES

Traitement et documentation : Jacques CELERIER, Nathalie LASSOUED, Christian PLAT et Jean-Claude RAOULX.

Sources : Le Figaro, Le Parisien, La Lettre de l'Economie et du Sport...